



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

diabète

Question écrite n° 16921

## Texte de la question

Mme Claude Darciaux souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur le dossier de la rétinopathie diabétique. En effet, cette affection oculaire particulièrement grave touche un nombre croissant de Français. Or les efforts de prévention et de dépistage à grande échelle sont particulièrement faibles à ce jour, surtout lorsque l'on sait que le diabète gagne malheureusement de plus en plus de terrain en France. Elle lui demande donc de lui faire le point sur ce dossier et de lui indiquer les mesures urgentes qu'il entend prendre à son sujet.

## Texte de la réponse

L'augmentation des rétinopathies diabétiques est liée à la fréquence accrue du diabète de type 2. La prévention de cette grave complication passe par une prise en charge adaptée du diabétique dès que sa pathologie est dépistée afin d'équilibrer sa maladie. Pour améliorer ce suivi et prévenir les complications, des recommandations ont été publiées par l'ANAES en 1999 qui préconisent un certain nombre de mesures concernant la surveillance de l'équilibre glycémique, mais aussi la prévention des complications vasculaires (arrêt du tabac, surveillance régulière de la tension artérielle et électrocardiogramme une fois par an) ainsi qu'un examen ophtalmologique annuel. Le programme d'échanges confraternels de la CNAMTS (médecins conseils - médecins généralistes) lors d'une mise en ALD d'un patient pour diabète permet d'améliorer l'observance de ces recommandations par les médecins généralistes. Le programme d'actions de prévention et de prise en charge du diabète de type 2, en cours de réalisation concourt à la prévention des rétinopathies par ses différentes actions concernant notamment la prévention, le dépistage, la qualité et l'organisation des soins, et l'éducation thérapeutique.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Claude Darciaux](#)

**Circonscription :** Côte-d'Or (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 16921

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 avril 2003, page 3122

**Réponse publiée le :** 21 juillet 2003, page 5884